



Le Val de Ligne reçoit le Dirtz Théâtre_Béthonie Chassiers le 3 septembre 2022 ©Sandra BOEUF

C'est la fin de l'expérimentation du développement de l'Éducation Artistique et Culturelle sur le territoire menée par la communauté de communes du Val de Ligne en partenariat avec le Département de l'Ardèche et l'État depuis 2021. Le programme d'actions, mis en œuvre avec des acteurs culturels locaux à destination d'un large et diversifié public en s'appuyant sur de nombreuses structures du territoire très impliquées comme l'EHPAD Rocher-Largentièrre, l'association Béthonie, les établissements scolaires, les bibliothèques, le Centre Médico-Social ou encore les Restos du Cœur, vient de s'achever comme il avait commencé sur de riches moments de partage - un grand merci à tous ! -. Malgré un bilan encourageant et des portes ouvertes, notre collectivité a décidé de ne pas transformer l'essai pour l'instant.

L'heure est aux choix, à la priorisation, dans un contexte financier très tendu et des perspectives peu rassurantes.

Aussi, sur cette deuxième moitié de mandat, nous avons décidé de concentrer les efforts sur :

- le déploiement de la Fibre optique pour un raccordement du territoire d'ici à 2025;
- l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme intercommunal;
- la poursuite de l'aménagement de la Via Ardèche en Val de Ligne: tronçon Uzer-Largentièrre, en plusieurs tranches de l'automne 2023 à l'hiver 2025;
- la prolongation de l'Opération Programmée de l'Amélioration de l'Habitat privé 2017-23 jusqu'en 2026 ;
- le maintien du fonctionnement de la collectivité pour assurer le niveau de services au public en place.

Brigitte BAULAND, Présidente.

PETITE ENFANCE

A ce jour, 15 assistantes maternelles agréées sont installées sur le territoire du Val de Ligne représentant 54 places d'accueil pour des enfants de 0 à 18 ans. Le Relais Petite Enfance intercommunal (RPE) est fréquenté par 87 % de ces assistantes maternelles. En moyenne, 4 assistantes maternelles et 10 enfants sont présents lors des temps d'éveil proposés par le Relais deux fois par semaine. 32 enfants ont ainsi participé à ces ateliers depuis le début de l'année.

Depuis plusieurs années, le RPE du Val de Ligne propose également des temps d'éveil hors les murs afin de :

- Permettre aux assistantes maternelles non véhiculées et aux enfants qu'elles gardent de participer aussi à certains temps d'éveil;
- Favoriser l'activité physique et la motricité globale des enfants en choisissant des lieux où ils peuvent marcher, courir, sauter, grimper, etc.;
- Profiter de l'extérieur, bénéfique pour la santé de l'enfant (bien-être, stimulation des défenses immunitaires et de la croissance des yeux par exemple.);
- Donner l'occasion aux enfants d'expérimenter la « pédagogie par la nature », de découvrir la faune et la flore de leur territoire, de travailler autour des saisons, etc.

A la demande des assistantes maternelles force de propositions, le RPE travaille à développer ces temps forts hors les murs pour qu'ils soient plus réguliers, diversifiés et touchent le plus grand nombre.



Parcours de motricité du RPE installé au city-stade de Chassiers
20 janvier 2022 ©Isabelle Prévot



Contes par Marie Sobik à la bibliothèque de Laurac
24 mars 2022 ©Isabelle Prévot



Balade en forêt à Sanilhac
19 septembre 2022 ©Isabelle Prévot



Pédagogie Par la Nature avec Les Arômes du Tanargue à Joannas
30 juin 2022 ©Isabelle Prévot. Ateliers financés par l'ARS dans le cadre du projet « santé et environnement » porté par les services petite-enfance et enfance du Val de Ligne.

Le Relais Petite Enfance est également le lieu privilégié pour obtenir des informations sur l'ensemble des modes de garde existant sur le territoire ainsi que les modalités d'accès et d'exercice des métiers de la petite enfance et en particulier du métier d'assistante maternelle.

Contactez Isabelle PRÉVOT, Responsable du RPE du Val de Ligne au 06 74 21 84 55 ou à ram@cc-valdeligne.fr

Hermand ROSE, Vice-président délégué à la petite enfance.

En Ardèche, le secteur touristique est déjà impacté par les conséquences du changement climatique: températures élevées, baisse des débits des cours d'eau, ampleur des incendies, etc. Cette saison particulièrement, l'Office Intercommunal de Tourisme du Val de Ligne a relevé l'inquiétude des touristes face à cette situation et leur besoin d'adapter le séjour en conséquence. De leur côté, les professionnels se sont également pliés au contexte en y accordant les activités extérieures, notamment en jouant sur les horaires. A terme, l'attractivité touristique du territoire ne pourra être maintenue qu'en adaptant les conditions d'accueil - notamment en termes de partage de l'eau, d'accessibilité et de protection des paysages - et en imaginant et développant des activités résilientes et respectueuses. Un tourisme qui mesure et maîtrise son impact environnemental sera l'un des thèmes du Plan tourisme 2023-2027 porté par l'Agence de Développement Touristique de l'Ardèche.

ZOOM SUR la fréquentation de l'Office de Tourisme en diminution de 19 % en 2022. Cet été a évidemment fortement été perturbé par la canicule. La chaleur a en effet dissuadé nombreux touristes à profiter en pleine journée. Cela s'est également ressenti sur leur panier moyen - ce qu'ils consomment sur place -. En effet, celui-ci est en net retrait; comme dans le reste du sud Ardèche, plusieurs prestataires et commerçants du Val de Ligne en ont fait l'amer constat.

Bien que cela ne puisse contrebalancer cet été mitigé, les visiteurs ont plébiscité notre territoire lors des trois beaux week-ends prolongés du printemps.

Les français nous ont moins rendu visite en 2022 - 78 % contre 86 % en 2021, revenant ainsi presque aux chiffres de la fréquentation d'avant crise sanitaire -. Les étrangers représentent près du quart de la clientèle du Val de Ligne. Les belges sont de loin les plus nombreux, suivis des néerlandais et des allemands. En effet, notre territoire semble attirer de plus en plus d'allemands mais également d'anglais.

Malgré la conjoncture, le Val de Ligne garde de nombreux atouts et saura les utiliser à bon escient.

Bernard VEDOVATO,
Vice-président délégué au tourisme.



Les visites guidées estivales de Largentière ont connu un léger recul de fréquentation en 2022. Celui-ci peut s'expliquer par la chaleur caniculaire et l'inaccessibilité, pour études et travaux, du château de Largentière. Visite guidée par l'association Au-Delà du Temps ©Benoit DAVID



Les visiteurs ont profité des week-ends prolongés du printemps pour découvrir le territoire. L'Office de Tourisme du Val de Ligne participe à leur offrir des expériences authentiques comme avec l'évènement de Vignobles & découvertes qui proposait une visite guidée associée à une dégustation mets et vins à la Tour de Brison le 4 juin. Cet évènement été co-organisé par l'association 2000 vins d'Ardèche, l'Office Intercommunal de Tourisme, l'association Les amis de la tour de Brison et la mairie de Sanilhac. Visite par Élodie BLANC ©Benoit DAVID



URBANISME



Le territoire intercommunal depuis les Gras à Uzer ©Sandra BOEUF

Les longues périodes de sécheresse et de canicule de ces dernières années, amplifiées cet été, nous montrent à quel point la raréfaction de la ressource en eau et le risque incendie deviennent des préoccupations majeures de notre territoire. Elles peuvent et doivent être prises en compte et traitées dans les documents d'urbanisme. Par ailleurs, le contexte réglementaire national va dans le sens de la protection des espaces naturels, agricoles et forestiers avec la loi *Climat et Résilience* qui porte l'objectif de Zéro Artificialisation Nette (ZAN) en 2050 en procédant à une réduction soutenue du rythme de l'artificialisation des sols autrement dit de consommation d'espaces.

L'élaboration du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) du Val de Ligne permettra de co-construire un projet d'aménagement du territoire répondant à ces grands enjeux et directives.

Pendant toute l'élaboration du PLUi, qui comprend plusieurs phases et dure en moyenne 3 à 5 ans, la population sera informée et consultée, notamment via des ateliers et des réunions publiques.

Ce travail sera lancé dès le mois prochain ; la communauté de communes sera accompagnée par le Bureau d'études Alpicité.



Une fois l'étude terminée et le PLUi approuvé, toutes les demandes d'urbanisme du Val de Ligne dépendront de ce document de planification unique. Néanmoins l'instruction des demandes continuera de se faire auprès de chaque mairie.

Suivez l'actualité du PLUi sur www.cc-valdeligne.fr

Johan DELEUZE, Vice-président délégué à l'aménagement du territoire.

ZOOM SUR Les communautés de communes du Val de Ligne et du Bassin d'Aubenas sont co-lauréates de l'Appel à Projets étatique *Animation pour le regroupement de la gestion et du foncier forestier en région Auvergne Rhône-Alpes* lancé par la Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt.

En effet, notre territoire boisé à près de 70 %, principalement en pin maritime et châtaignier, a un potentiel sylvicole ouvert à de multiples usages: biodiversité, récréatif, production de bois, etc. Toutefois, l'exploitation est fortement limitée par des difficultés d'accès au bois, par des frais d'exploitation élevés ou encore le morcellement parcellaire - la forêt est en quasi-totalité privée avec de petites surfaces par propriétaire -.

Le manque de gestion concertée de la forêt engendre notamment de forts risques incendies et questionne sur l'adaptation au changement climatique à terme.

Grâce au financement de l'État via cet Appel à Projets, les communautés de communes vont établir un « plan d'actions » avec l'ensemble des partenaires compétents et parties intéressées à commencer par les propriétaires de foncier forestier. Ces derniers seront très prochainement invités à une première réunion d'information sur ce projet.

Robert VIELFAURE, Vice-président délégué à l'économie, l'agriculture et la sylviculture.